



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 22 octobre 2002

PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AU FONCTIONNEMENT DES COLLEGES

Monsieur le Président, chers collègues,

Le rapport fourni concernant la participation du département aux dépenses de fonctionnement des collèges m'amène aux réflexions suivantes :

Tout d'abord, je remercie l'administration pour l'effort pédagogique pour la présentation du rapport, qui aide à la compréhension de la répartition des masses.

Je constate que l'effort en direction des classes de type UPI, CIPPA, SEGPA se poursuit, et il est de notre devoir de faire le maximum pour intégrer les enfants à parcours atypique dans nos collèges. Pour ce qui concerne le collège Jean Moulin de Neuilly-Plaisance, je regrette la diminution de 4%, certes expliquée par la diminution de l'effectif de 33 élèves, mais qui gênera le collège pour assumer pleinement sa mission pédagogique.

Je souhaiterais également aborder la situation actuelle de l'absence de cantines due à la mise en conformité de la cantine du collège Balzac. Un traiteur livre actuellement les 400 repas dans des conditions optimales mais qui doit sans nul doute coûter très cher au Conseil Général. Le principal du collège préférerait largement maîtriser sa propre cantine plutôt que d'être simplement consommateur de service extérieur, d'autant plus que se posera la question de la liaison froide entre le collège Balzac et Jean Moulin une fois les travaux de mise en conformité de Balzac effectués. Quelle est votre position actuelle sur ce point ?

Enfin, et bien que cela s'écarte un peu de ce point, pouvons-nous espérer un agrandissement en dur du collège, je rappellerais une fois de plus que ce collège, prévu pour 800 élèves en compte actuellement plus de 900, que les locaux actuels ne répondent plus aux exigences des nouvelles méthodes pédagogiques. Même si l'effectif a diminué légèrement en 2001, qu'en sera-t-il en 2002, 2003, 2004 ? avec ce type d'argument qui est d'attendre de voir l'évolution de l'effectif l'année suivante, je crains que les préfabriqués provisoire construits l'an passé prennent de fait un caractère définitif, c'est précisément ce que l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et les élus locaux ne veulent pas.

Monsieur le Président, chers collègues, je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 Télécopie : 01 43 93 92 53 Mobile : 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> Blog : <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

